

COMMUNE DE PLOMBIERES

ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL

Madame,
Monsieur,

Conformément à l'article L1122-12 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du conseil communal qui se tiendra dans la salle du conseil de la Maison communale de Plombières, Place du 3ème Millénaire 1, le **jeudi 03 novembre 2016 à 20 heures**.

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

- 1) Finances – Taxe sur la collecte et le traitement des déchets ménagers.
- 2) Finances – Redevance due dans le cadre des animations de vacances organisées par la Commune de Plombières.
- 3) Cultes – Modification budgétaire pour l'exercice 2016 de la Fabrique d'église de Gemmenich – Approbation.
- 4) Cultes – Budget pour l'exercice 2017 de la Fabrique d'église protestante d'Eupen/Neu-Moresnet – Avis.
- 5) A.S.B.L. communales – Rapports d'évaluation annuels.
- 6) Intercommunales – Assemblées générales – IMIO.
- 7) Personnel communal – Cadre – Modification.
- 8) Personnel communal – Contrôle médical des agents communaux absents pour cause de maladie ou d'infirmité – Mode de passation et conditions du marché.
- 9) Population – état civil – Mise à disposition et installation d'un logiciel de gestion de la population, de l'Etat civil, du casier judiciaire et des cimetières et prestation de services connexes – Mode de passation et conditions du marché.
- 10) Bâtiments communaux – Entretien annuel des chaudières et coût horaire en cas d'intervention pour dépannage durant les années 2017, 2018 et 2019 – Mode de passation et conditions du marché.
- 11) Bâtiments scolaires – Travaux d'embellissement des façades et du mur de soutènement de l'école communale de Montzen – Mode de passation et conditions du marché.
- 12) Voirie communale - Fonds régional pour les investissements communaux – Plan d'investissement communal 2017-2018.
- 13) Voirie communale – Etude, direction et surveillance des travaux d'amélioration de la rue des Ecoles à Gemmenich – Mode de passation et conditions du marché.
- 14) Télécommunications – Renouvellement des abonnements de GSM pour le personnel communal – Mode de passation et conditions du marché.
- 15) Développement rural – Décision de principe d'entamer une nouvelle opération de développement rural simultanément à un Agenda 21 local.
- 16) Lecture publique – Fournitures de livres destinés à la bibliothèque publique de Plombières pour les années 2017-2018 – Mode de passation et conditions du marché.
- 17) Lecture publique – Fournitures de jeux destinés à la bibliothèque publique de Plombières pour les années 2017-2018 – Mode de passation et conditions du marché.
- 18) CPAS – Modification budgétaire n° 2 – Approbation.

19) Propositions étrangères à l'ordre du jour, inscrites à la demande des membres du Conseil communal (L1122-24, al. 3) – Délai de 5 jours francs + note explicative.

20) Questions orales d'actualité, réponses, correspondance et communications.

21) Procès-verbal de la séance publique de la réunion du Conseil communal du 06.10.2016.

HUIS CLOS

Personnel communal

22) Recrutement statutaire d'un(e) employé(e) d'administration D6 – Modalités.

23) Recrutement statutaire d'un(e) Directeur(trice) de la Maison Communale d'Accueil de l'Enfance (B1) – Modalités.

24) Recrutement statutaire d'un ouvrier qualifié menuisier – Modalités.

25) Recrutement statutaire d'un ouvrier qualifié électromécanicien – Modalités.

26) Recrutement statutaire d'auxiliaires professionnelles pour le service d'entretien – Modalités.

27) Engagement d'un gardien de la paix-constatateur dans le cadre d'une Convention de Premier Emploi – Ratification.

Personnel enseignant

28) Perte partielle de charge par défaut d'emploi d'une maîtresse de religion islamique.

29 à 61) Désignations temporaires – Ratifications (33 dossiers).

62 à 65) Engagement par contrat de travail sur fonds propres – Ratification (4 dossiers).

66) Procès-verbal de la séance à huis clos de la réunion du Conseil communal du 06.10.2016.

Pour le Collège communal :

Le Directeur général,
F. MAILOT

Le Bourgmestre,
T. WIMMER